



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS**

SEANCE DU 10 MAI 2019

N°30-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	FINANCES
Présents	14	Acceptation de devis
Votants	14	

◇ Convocation du 3 mai 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi dix mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absente excusée : Mme Déborah MELISSON

Procuration :

✍ Sylvain LAUNAY a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur Lionel TRIVIERE expose au Conseil Municipal la consultation menée pour la fourniture et l'installation de luminaires « led » (éclairage intérieur) au Mil'Lieu.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise EVOLIA pour 5 418 € HT.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019 Commune - opération 232.

Pour extrait conforme, le 13 mai 2019

Le Maire,

Monique JAMIN